



# Le Président Tebboune reçoit l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie

# LE JOUR

## D'ALGERIE

62 tonnes de kif et plus d'un million de psychotropes saisis en 2020

# Le fléau de la drogue ne connaît pas la crise

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5325 - Mardi 16 mars 2021 - Prix : 10 DA

Montage automobile et d'appareils électroménagers

# Plus de 50 000 emplois perdus en 2020

## Le Capitole toujours un camp retranché

Par Mohamed Habili

**P**lus de deux mois après l'attaque contre le Capitole par une foule déchaînée de trumpistes (c'est en effet sous ce nombre que sûrement ils entreront dans l'histoire), le dispositif militaire mis en place pour en assurer la protection n'est toujours pas levé, encore qu'il ait été allégé. Sur les quelque 5 000 gardes nationaux dépêchés pour en défendre les accès, au lendemain immédiat du 6 janvier, il n'y en a plus que la moitié, mais ses abords sont toujours ceux d'un camp retranché. Il est toujours défendu par des barbelés coupants, des barrières et autres chevaux de frise, des soldats lourdement armés sur le qui-vive, prêts à faire usage de leurs armes si un danger se présentait. Par deux fois ce mois-ci l'alerte a été donnée qu'un nouvel assaut se préparait : une première fois pour le 4, jour où jusqu'en 1933 se déroulait la cérémonie d'investiture du nouveau président sur les marches de l'édifice, et une deuxième, le jour que Joe Biden choisirait pour faire son discours sur l'état de la nation devant le Congrès. Finalement il ne s'est rien passé le 4 mars. Il ne pouvait rien se passer non plus lors de la deuxième occasion, pour la bonne raison qu'elle ne s'est pas produite, Biden ayant choisi de faire une adresse à la nation, de surcroît depuis la Maison-Blanche, le 11 mars précisément, jour anniversaire d'une année de la pandémie, à quoi d'ailleurs s'est résumé son discours.

Suite en page 3

Aux fins d'obtention à distance d'un certificat de qualification

# Lancement d'une plateforme numérique pour les entreprises du BTPH



P.H.D. R.

Dans le cadre de la numérisation de son secteur, le ministère de l'Habitat a procédé, hier, au lancement officiel d'une plateforme numérique en ligne pour l'obtention d'un certificat de qualification et classification professionnelles à distance. Page 2

## Promesse de baisse des prix de la pomme de terre avant et durant le ramadhan

Audition de Mustapha Layadhi et des propriétaires de «Attia Electronics»

# Des peines de 3 à 8 ans de prison ferme requises

Aux fins d'obtention à distance d'un certificat de qualification

# Lancement d'une plateforme numérique pour les entreprises du BTPH

■ Dans le cadre de la numérisation de son secteur, le ministère de l'Habitat a procédé, hier, au lancement officiel d'une plateforme numérique en ligne pour l'obtention d'un certificat de qualification et classification professionnelles à distance.

Par Louisa Ait Ramdane

**C**e portail numérique permettra de faciliter et simplifier toutes les démarches administratives et réduit le temps nécessaire pour les entreprises de BTPH quant à l'obtention de ce document important.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Tarek Belaribi, a expliqué, à l'occasion, que son département a lancé ce portail comme un premier pas pour faciliter l'obtention des certificats de qualification et classification professionnelles pour les entreprises et les groupements d'entreprise présents dans les transactions publiques dans le secteur du bâtiment ainsi que dans d'autres secteurs. «Nous avons lancé, dans un premier

temps, cette plateforme numérique pour l'obtention du certificat de qualification et classification professionnelles des entreprises et des groupements d'entreprises qui activent dans les marchés publics dans le domaine du bâtiment et des Travaux publics ainsi que dans d'autres secteurs», a indiqué le ministre de l'Habitat. Ainsi, la personne concernée n'aura pas à se déplacer au niveau du ministère de l'Habitat. L'inscription se fera sur la plateforme numérique qui permettra au chef d'entreprise de demander l'obtention de ce certificat sans se déplacer au niveau de l'administration centrale ou locale et d'avoir l'opportunité de suivre l'étude de son dossier à distance, depuis la confirmation de l'admission de son dossier jusqu'au retrait du certificat, a expliqué le ministre de l'Habitat. Aussi, cette application permet à ces opérateurs de créer un nouveau climat d'investissement et une participation efficace à la vie économique, mais aussi d'éradiquer totalement toute forme de bureaucratie, rapprocher l'opérateur économique de l'administration et réduire les délais par rapport au traitement du dossier.

L'accès à cette plateforme se fait par l'insertion du nom de l'utilisateur et de son mot de passe. Une fois que l'opérateur a constitué son dossier, il procédera lui-même à une simulation et déterminera sa catégorie de qualification et classification professionnelles. Suite à cette procédure, la personne concernée scanne les informations. Le ministère de l'Habitat, à son tour, procédera au traitement et à la



Ph/D. R.

vérification du dossier.

Ce portail numérique est relié, a indiqué le ministre, à toutes les directions relevant du ministère et chargées du suivi des dossiers des catégories 1 à 4.

«Avant, les opérateurs économiques devaient passer par un parcours du combattant pour l'obtention de ce document et les délais était de 6 mois à un an. C'est pourquoi nous avons mis à leur disposition cet interface appelé à leur faciliter toute la procédure, depuis l'inscription jusqu'au retrait de ce document important», a fait savoir Tarek Belaribi, soulignant que dorénavant toutes les communications entre opérateurs économiques et le ministère de l'Habitat se feront par E-mail.

Mieux encore, le ministre a

annoncé qu'à l'avenir la réponse du ministère aux dossiers d'inscription se fera par un SMS.

Notons que M<sup>me</sup> Saida Neghza, présidente de la CGEA, était la seule présente parmi les associations du patronat algérien. Pour conclure, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la

Ville, Tarek Belaribi, a annoncé que de nouvelles plateformes verront le jour très bientôt, précisant qu'à partir du 15 avril prochain tous les agréments et les certificats de qualification se feront via des plateformes numériques.

L. A. R.

## Coopération Le Président Tebboune reçoit l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie

**LE PRÉSIDENT** de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier à Alger, l'ambassadrice de la République fédérale d'Allemagne en Algérie, Mme Elisabeth Wolbers. Les deux parties ont examiné lors de cette audience les relations bilatérales ainsi que des questions liées au dossier économique. A l'issue de l'entretien, Mme l'ambassadrice a indiqué que sa rencontre avec le Président Tebboune a permis d'évoquer des questions qui concernent les deux pays, ainsi que le développement des relations économiques et la coopération bilatérale dans les secteurs de l'Énergie et des Énergies renouvelables. Mme Wolbers a affirmé que les sociétés allemandes visent à investir en Algérie et créer de la richesse et des postes d'emploi, tout en se basant sur le secteur de l'énergie. Elle a également insisté sur les projets et investissements liés à la transition énergétique, notamment les investissements amis de l'environnement. Concernant la question sahraouie, l'ambassadrice a indiqué que l'Allemagne soutient la solution onusienne, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et la désignation d'un nouvel émissaire pour le Sahara occidental.

R. N.

## Bilan des dernières 24 heures

### Virus : 145 nouveaux cas et 4 décès

**L'ALGÉRIE** a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit deux cas de plus qu'hier (2), portant à 3 040 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le P<sup>r</sup> Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une remontée, avec 145 cas, soit 23 cas de plus par rapport au bilan d'hier (122), pour atteindre, au total, 115 420 cas confirmés.

R. N.

Onilev évoque le déstockage et les nouvelles récoltes

## Promesse de baisse des prix de la pomme de terre avant et durant le ramadhan

«**L**e mois de ramadhan coïncidera cette année avec l'arrivée, sur le marché, de quantités de la nouvelle récolte depuis plusieurs wilayas, dont Mostaganem et Skikda, ce qui aura un impact important sur la baisse des prix, en plus de la poursuite des opérations de déstockage», a indiqué le directeur de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev), affirmant qu'«ainsi, la pomme de terre sera cédée, pendant et juste avant le ramadhan, à des prix raisonnables, d'autant plus que la demande connaît généralement un recul pendant le mois sacré».

Depuis plusieurs semaines, les prix de la pomme de terre sur les marchés de gros et de détail connaissent une hausse sensible à Alger, parallèlement à une

période de soudure qui précède les nouvelles récoltes et se caractérise généralement par une hausse des prix de cette denrée. En dépit des opérations de déstockage qui ont commencé début mars courant, les prix ont poursuivi leur tendance haussière. En effet, le prix de la pomme de terre de bonne qualité, ou de qualité moyenne, oscille entre 60 et 67 DA le kg sur les principaux marchés de gros dans la capitale, à savoir les Eucalyptus, Hattatba et Bougara, tandis que celle de moindre qualité est à 55 DA/kg sur les mêmes marchés. Les prix de cette denrée sur les marchés de détail algériens oscillent, quant à eux, entre 60 et 85 DA, selon la qualité. Les coûts élevés enregistrés actuellement concernent principalement la pomme de terre primeur produite à El-Oued

et vendue sur le marché de gros dans cette wilaya du Sud entre 40 et 52 DA/kg, a précisé, à ce propos, Mohamed Kharroubi, directeur de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev). La pomme de terre des chambres froides, également de bonne qualité, a ajouté le responsable, est quant à elle vendue sur les marchés de gros des différentes wilayas du pays entre 35 et 42 DA/kg et concédée au client final entre 40 et 50 DA/kg. Selon lui, tant que les prix restent sous la barre des 60 DA/kg, c'est tout à fait normal en intersaison, période toujours marquée par une hausse sensible des prix. L'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes a injecté «jusqu'à présent, plus de 4 000 tonnes dans les marchés nationaux, contribuant ainsi à freiner la haus-

se des prix», a déclaré M. Kharroubi, soulignant que «Onilev est prêt à augmenter la cadence de déstockage de la pomme de terre pour sa mise sur le marché, le cas échéant». En outre, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (Ancas), Hadj Tahar Boulouar, a précisé que les prix des légumes sont élevés à Alger, vu son éloignement géographique des wilayas productives. Le prix national de la pomme de terre oscille actuellement entre 50 et 60 DA/kg, une moyenne nettement meilleure que celle enregistrée au début du mois en cours et qui était estimée à 70 DA. L'opération de déstockage se poursuivra jusqu'à la fin du mois sacré du ramadhan, ce qui se reflétera progressivement par une baisse des prix.

Thinhinene Khouchi

— 62 tonnes de kif et plus d'un million de psychotropes saisis en 2020 —

# Le fléau de la drogue ne connaît pas la crise

■ Alors qu'il aurait dû régresser en 2020, une année marquée par la crise sanitaire et économique, le trafic de drogue s'est accentué. Coronavirus ou pas, ce fléau ne connaît pas la crise et s'adapte pour survivre.

Par Meriem Benchaouia

La sonnette d'alarme a, plusieurs fois, été tirée par différents organismes, aussi bien sécuritaires que socio-éducatifs. Le phénomène qui touche toutes les couches sociales, sans distinction aucune, ne fait pas marche arrière, il gagne plutôt du terrain. Chaque jour, les services de sécurité font état de saisies de quantités de drogues, tous types confondus, cela va du kif traité à l'héroïne en passant par les psychotropes de tous genres. Aussi bien dans les grandes villes qu'à la campagne, les dealers se multiplient et les consommateurs aussi. En dépit des efforts de l'Etat, les quantités de résine de cannabis et autres stupéfiants saisis ne cessent d'augmenter et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Selon le bilan d'activité au titre de l'année 2020, les services de la Gendarmerie nationale ont procédé à la saisie de plus de 62 tonnes de kif traité et de plus d'un million de comprimés psychotropes durant l'année dernière. «En 2020, 62,944 tonnes de kif traité, 1 800 096 comprimés psychotropes, 11,587 kg de cocaïne et 114 arbrisseaux de cannabis ont été saisis», précise la même source, ajoutant que «6 308 individus impliqués dans le trafic illicite de drogues, la possession et l'utilisation illégales de drogues, ont été arrêtés, soit une augmentation de 21 % par rapport à 2019». Saisissant, par ailleurs, 720 armes dont 450 fusils de chasse, 152 armes artisanales, 17 pistolets, 101 arbalètes de chas-



PH. R.

se sous-marine et 35 550 munitions, les unités de la GN ont interpellé 4 119 individus impliqués. Pour ce qui est de la lutte contre la contrebande, les mêmes services ont saisi 105 272 bouteilles de boissons alcoolisées, 1 092 537 litres d'essence, 2 708 têtes de bétail, 1 064 véhicules, 597 773 paquets de cigarettes et 1 246 954 denrées alimentaires. Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, il a été procédé au démantèlement de 190 réseaux et à l'arrestation de 619 individus lors de la même année. Le même bilan a fait état de l'enregistrement de 87 557 infractions aux mesures fiscales et de 85 551 infractions aux mesures commerciales et financières, donnant lieu à l'ar-

restation de 204 254 individus. Concernant la lutte contre la fraude et la contrefaçon, le bilan fait état de 628 actes criminels impliquant 1 185 personnes, dont 67 actes criminels liés à la fausse-monnaie, avec saisie de montants d'argent en monnaie nationale et en devise. S'agissant des crimes de droit commun, 206 599 actes criminels impliquant 206 710 individus ont été enregistrés, dont 70 % de ces actes sont liés à la violation des mesures prises concernant le confinement sanitaire. Pour ce qui est des agressions sur les personnes et des transgressions des biens, il a été enregistré plus de 28 000 agressions et menaces à l'encontre des personnes, 9 200 actes d'insultes et d'injures, 3

540 agressions physiques, 1 101 agressions portant atteinte à la personne, 26 847 actes criminels liés à la transgression des biens, dont 14 849 vols et 5 402 destructions, donnant lieu à l'arrestation de 21 718 individus. Dans ce cadre, il a été procédé au démantèlement de 743 associations de malfaiteurs et à l'arrestation de 4 000 individus. Le bilan a également fait état des crimes commis avec les moyens TIC, d'autant plus que les unités de la GN ont enregistré, l'année écoulée, 1 362 actes criminels dans lesquels plus de 1 000 individus sont impliqués, des crimes commis, pour la plupart, contre la sécurité publique ou liés à la calomnie et à l'insulte.

M. B.

## Montage automobile et d'appareils électroménagers Plus de 50 000 emplois perdus en 2020

La fermeture des usines de montage automobile et l'arrêt de l'importation des produits destinés au montage des appareils électroménagers ont eu pour conséquence la perte de 51 000 postes d'emploi en 2020. C'est ce qu'a affirmé, le ministre du Travail de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub, s'exprimant depuis la wilaya de Chlef. La perte de ces postes de travail est la conséquence de l'arrêt d'activité des usines mais aussi de la fermeture de nombreux points de vente de véhicules, de pièces de rechange et autres activités liées à l'industrie automobile. Même constat et mêmes conséquences pour l'industrie de l'électroménager dont l'interruption de l'importation de la matière première utilisée dans la fabrication et le montage a affecté,

en premier lieu, les employés. Le ministre, dans une allocution prononcée au siège de la wilaya au terme d'une présentation sur l'état du secteur, a déploré un manque de réponse de la part de certaines administrations à des citoyens disposant de terrain, de financement, d'expérience et de volonté pour l'investissement. Il a, à cet effet, assuré que ses services veilleront à éliminer toutes les entraves pour booster l'investissement. Le développement économique, a-t-il déclaré, «exige la participation de tous, et à tous les niveaux, pour contribuer à la création de postes d'emploi et au recrutement des jeunes et des diplômés de l'université». Concernant l'intégration des bénéficiaires de contrats préemploi, M. Djaaboub a affirmé qu'il s'agit là de l'une des priorités du président de la

République, rappelant «la titularisation de 37 000 jeunes durant les trois derniers mois».

Il a expliqué que son département suivait l'opération d'insertion wilaya par wilaya. Le nombre des bénéficiaires de l'intégration dans des postes permanents est passé de 20 000, en octobre dernier, à 57 000 actuellement, a-t-il précisé. L'opération se poursuit en collaboration avec les secteurs des Finances et de la Fonction publique, a expliqué le ministre du Travail. Faut-il rappeler que M. Djaaboub avait déjà dévoilé un «plan» contenant de nouveaux mécanismes pour intégrer tous les titulaires de contrats de préemploi qui s'établira sur trois ans. Il avait affirmé que le Conseil du gouvernement a adopté une nouvelle feuille de route pour la mise en œuvre des engagements pris par l'Etat pour

l'intégration de la totalité des jeunes recrutés dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), suivant un agenda fixé. Il avait rassuré les jeunes concernés, au nombre de 365 000, quant à la «concrétisation des promesses de l'Etat, soit l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et sa détermination à les intégrer dans des postes stables».

Il est à préciser que M. Djaaboub a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Chlef, où il a suivi un exposé sur l'état du secteur, avant de visiter le siège de la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (Casnos) de la wilaya ainsi que d'autres structures relevant de son département.

Aomar Fekrahe

### LA QUESTION DU JOUR

#### Le Capitole toujours un camp retranché

Suite de la page une

Ce que craignaient les responsables chargés de la sécurité du Capitole, ce n'était rien moins qu'une répétition de l'assaut du 6 janvier, le but étant de faire un massacre dans les rangs des congressistes, en somme d'accomplir ce qui ne l'a pas été le 6 janvier. Parmi ces derniers, l'accord ne régit ni sur le danger qui les menace encore, ni sur celui qui les avait menacés. Si on est républicain, davantage encore si on est trumpiste, on n'y croit guère, ou on fait semblant de ne pas y croire. On pense qu'il n'a pas existé le 6 janvier, qu'il est une invention des démocrates. Il s'en est trouvé un sénateur républicain pour dire qu'il n'avait pas du tout craint pour sa vie pendant les événements. Mais que cela aurait été sans doute différent si au lieu des émeutiers réels, c'avait été des BLM (le mouvement «Black Lives Matter») ou des antiFa (antifascistes) qui avaient été à l'œuvre à ce moment-là, ou les deux groupes à la fois. Dans ce cas, oui, sûrement, il se serait senti en grand danger. Le plus drôle, c'est que ce sénateur tenait ce genre de propos non pas pour confirmer les craintes de ceux qui n'étaient pas de son camp avaient de bonnes raisons pour ce qui les concerne de les ressentir ce jour-là, mais au contraire pour les démentir, pour nier jusqu'à l'existence du danger. Le dispositif militaire placé autour du Capitole devrait rester en place jusqu'à la deuxième moitié du mois de mai, pour autant bien sûr qu'aucune nouvelle attaque ne se produise. Les républicains sont pour la plupart d'avis qu'il faille le lever dès à présent, car incompatible avec l'image que les Américains veulent donner à eux-mêmes et au monde de leur système politique. Le temple de la démocratie américaine, réputée la première au monde, hérissé de barbelés, comme le morceau d'une frontière entre deux armées sur le pied de guerre, c'est là un tableau cauchemardesque, qu'il faut effacer au plus vite. D'autant que sur ce point tout le monde est d'accord, républicains comme démocrates. Sauf qu'il ne s'agit pas non plus de faire dans la précipitation, ou dans l'imprévoyance, comme la première fois, parce que si cela devait se reproduire, et que le dispositif militaire était levé, tout ce qui aurait pu se produire le 6 janvier, et qui avait été évité par chance, se produirait cette fois-ci.

M. H.

— Ghardaïa/Malgré la conjoncture économique et la faiblesse de structures d'accueil —

# Engouement des visiteurs pour les thermes de Zelfana

■ Malgré une conjoncture économique difficile, induite par la pandémie de coronavirus, un engouement des visiteurs et voyageurs nationaux sur les thermes de Zelfana (70 km de Ghardaïa) est constaté depuis le début des vacances scolaires.

Par Hamid H.

Nichée dans les méandres de la Hamada et les dunes de sable, à la croisée des chemins menant vers

## Tlemcen/Fête de la Victoire Prochaine randonnée thématique le long de la ligne Morice

UNE RANDONNÉE thématique le long de la ligne Morice, sur une distance de dix km, est programmée pour la journée du 20 mars par la Ligue de ski et des sports de la nature de Tlemcen, à l'occasion de la célébration de la fête de la Victoire (19 mars), a-t-on appris, hier, du chargé de communication de cette instance. Cette randonnée vise non seulement à encourager les adeptes du sport à pratiquer une activité physique, mais également à faire découvrir ou redécouvrir la ligne Morice, des lignes électrifiées érigées en 1957, tout le long d'une zone minée pour empêcher les déplacements des combattants de l'ALN de et vers leurs bases arrières au Maroc et en Tunisie ainsi que l'acheminement des armes destinées aux maquis.

Cette randonnée thématique, première du genre initiée par la Ligue locale de ski et des sports de nature, verra la participation du moudjahid-écrivain Bali Bellahcene de Tlemcen, auteur de plusieurs ouvrages sur la guerre de Libération nationale, dont «Le colonel Lotfi, les héros anonymes de la Wilaya V historique», «Sanglantes incursions dans les barbelés» et autres. Il est prévu également la présence de nombreux moudjahidine de la région de Sidi Djilali et Bouihi, qui apporteront des témoignages aux randonneurs sur les souffrances et les dangers qu'ils ont vécus après la réalisation des lignes fortifiées et minées qui ont entraîné la mort de nombreux moudjahidine et civils durant et après la guerre, jusqu'à l'achèvement de l'opération de déminage de la bande frontalière, en 2017, effectuée par des troupes spécialisées de l'ANP. Cette activité, à portée historique, vise également à accorder une attention particulière aux jeunes et surtout ceux des zones d'ombre et d'associer l'ensemble des partenaires à l'action de la ligue et développer une culture sportive saine et harmonieuse, a-t-on précisé de même source. R. N.

Quargla et l'extrême Sud, cet espace thermal est un site de convivialité, d'ombrage et de détente pour les populations de la wilaya de Ghardaïa et des régions avoisinantes. Réputées pour leurs vertus curatives, les eaux thermales de Zelfana, de par leur minéralisation, leur température et leur débit, sont convoitées en cette période printanière par des centaines de visiteurs issus de différentes régions du pays pour se ressourcer et se détendre au contact d'une eau limpide assurant une remise en forme.

Toutefois, cette station thermale à l'état traditionnel peine à absorber et à contenir un afflux de visiteurs, quasi-inexistants avant les vacances scolaires.

Les visiteurs, venus en groupes ou individuellement, s'attourent dans les ruelles de Zelfana et forment des queues interminables devant les quelques douches et bains existants.

Devenu un phénomène social, selon le président de l'Assemblée populaire communale (P-APC) de Zelfana, Omar Belghouchi, la destination attire une population croissante à la recherche de cure et de mise en forme durant les vacances d'hiver et de printemps spécialement.

La situation actuelle de cette station thermale, qui se présente sous forme de hammam, douche et bassins, ne reflète ni la richesse ni la diversité de ses atouts, en raison d'un manque flagrant d'infrastructures et d'équipements spécifiques pour un véritable thermalisme médicalisé, a-t-il précisé.

Avec une capacité d'hébergement estimé à 2 500 lits, selon les services de la commune, cette localité thermale est loin de répondre aux exigences des curistes et visiteurs, bien que de nombreux citoyens profitent de l'afflux des curistes pour louer leurs logements et autres



garages. L'eau thermale de Zelfana, dont la température est de 41,5 degrés et aux vertus avérées, a été à l'origine de l'apparition et la prospérité de cette localité depuis l'apparition du premier forage en 1947.

## Des visiteurs contrariés

«Une affluence conséquente estimée à plus de 300 000 curistes est constatée annuellement dans cette petite station thermale qui compte uniquement neuf petits hôtels et bungalows, d'une capacité globale ne dépassant guère 1 000 lits et 6 piscines», a souligné M. Belghouchi.

Les habitations des citoyens et les centres de repos des travailleurs de plusieurs entreprises publiques viennent renforcer les capacités d'accueil insuffisantes, a-t-il relevé.

Zelfana a connu, durant l'année 2020, une crise asphyxiante liée aux restrictions à la mobilité des personnes et aux mesures drastiques de confinement prises par les autorités publiques pour la lutte contre le Covid-19, ayant entraîné un arrêt total de

l'activité touristique et la fermeture des établissements opérant dans l'hébergement, la restauration et le transport. Pour un gérant de dortoir et douche à Zelfana, Lamine Benkhefifa, une reprise timide est observée en cette période de vacances scolaires, suite à l'autorisation d'ouverture des douches individuelles et structures d'hébergement. Pour de nombreux médecins, le thermalisme constitue une autre réponse à de nouveaux enjeux de santé publique, qui constitue au même titre que la phytothérapie et l'acupuncture, un traitement médical.

Ils estiment que le thermalisme connaît une phase de croissance modérée depuis une dizaine d'années, en introduisant les cures thermales comme soin médical et thérapie, mais que l'absence de médecins spécialisés en la matière freine son développement.

Insistant sur le rôle du tourisme national dans la dynamique du développement durable de la région de Zelfana, le président de l'APC pense que le thermalisme constitue «un palliatif et un soutien au maintien de l'industrie touristique en période de crise».

Dans le programme de développement à court terme, les pouvoirs publics ont élaboré une stratégie pour l'extension des zones de détente de Zelfana, la facilitation aux investisseurs pour aménager et réaliser de nouvelles structures thermales et hôtelières modernes.

Il est également prévu la réhabilitation et la rénovation des thermes existants, afin d'agréer les séjours des curistes et faire de la région, qui réunit aussi des sites naturels diversifiés, une des plus importantes destinations thermales du Sud algérien. Aujourd'hui, de nouvelles perspectives s'ouvrent à ces thermes de Zelfana, avec la création de différents centres de repos pour les travailleurs de nombreuses sociétés nationales et autres organismes étatiques (Sonatrach, Sonelgaz, Moudjahidine, Poste et Télécommunications, etc.).

La concrétisation des projets prévus par les plans de la Zone d'expansion touristique (ZET) peut faire de Zelfana un pôle santé-beauté-forme et la première destination de santé et d'écotourisme dans le Sud.

H. H.

## Technologie

# Ouverture du Salon «ICT Maghreb» à Alger

Le Salon international des technologies de l'information et de la communication «ICT Maghreb» a ouvert ses portes hier au Palais de la culture Moufidi-Zakaria, à Alger, avec la participation d'exposants nationaux et internationaux dont des start-up activant dans le domaine.

L'inauguration de ce salon a eu lieu en présence de membres du gouvernement ainsi que de représentants des corps diplomatiques accrédités en Algérie.

Le salon, qui ambitionne d'être un espace d'échanges entre les professionnels du secteur IT, regroupe une centaine d'opérateurs des télécoms, fournisseurs de services Internet et de matériel informatique, intégrateurs, éditeurs de logiciels, équipementiers, institutions financières et organisations gouvernementales.

L'espace start-up abrite durant ces trois jours une trentaine de jeunes entreprises actives, pour la majorité, dans les nouvelles technologies ou s'ap-

puyant sur celles-ci pour développer leur activité.

En marge de ce salon, plus de 40 Keynotes experts et conférences-débats seront organisés autour du numérique et son impact économique, des infrastructures Cloud, de la cybersécurité, de la transformation numérique dans l'économie et la finance.

D'autres thèmes sont également à l'ordre du jour de cet événement. Il s'agit, entre autres, de panels traitant des «Acteurs digitaux comme accé-

lérateurs de l'économie numérique : exemples des News Medias», du «Facteur humain et économie numérique : emploi et digital» et des «Télécoms en Algérie, un marché à fort potentiel».

Organisé sous le parrainage du ministère de la Poste et des Télécommunications ainsi que du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, l'événement est ouvert aux professionnels et étudiants. Yanis K.

# Le Brent frôle à nouveau les 70 dollars

Les cours du pétrole commencent la semaine du bon pied hier, le Brent repassant temporairement le seuil de 70 dollars le baril, rassérénés par de bons chiffres de l'économie chinoise et les perspectives prometteuses de la demande d'or noir.



Par Samia Y.

Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 69,50 dollars à Londres, en hausse de 0,40 % par rapport à la clôture de vendredi. Le Brent a passé plus tôt dans la journée la barre des 70 dollars le baril, qu'il avait déjà franchie brièvement lundi dernier, un premier alors depuis le 8 janvier 2020. A New York, le baril américain de WTI pour avril avançait de 0,40 %, à 65,87 dollars. «Une économie chinoise plus solide encourage l'optimisme des investisseurs sur les marchés du pétrole brut», a commenté Neil Wilson, analyste.

La production industrielle et les ventes de détail ont en effet affiché des hausses record en Chine sur un an, lors des deux premiers mois de l'année, selon les chiffres publiés lundi par le Bureau national des statistiques. La production industrielle du géant asiatique a progressé de 35,1 % sur les deux premiers

mois de l'année comparé à janvier/février 2020, tandis que les ventes de détail, principal indicateur de la consommation, ont augmenté de 33,8 %.

Ces hausses sont les plus fortes depuis des décennies pour la deuxième économie mondiale. «La confiance dans la reprise de la demande mondiale de pétrole est de plus en plus grande», a indiqué de son côté l'analyste Bjarne Schieldrop.

En fin de semaine dernière, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) avait dans son rapport mensuel révisé à la hausse ses prévisions de rebond de la demande mondiale d'or noir cette année : celui-ci est désormais attendu à quelque 5,9 millions de barils (mbj) par jour pour atteindre 96,3 mbj.

S. Y.

Arabie saoudite

## Le taux d'inflation à 5,2 % en février

LE TAUX d'inflation de l'Arabie saoudite s'est établi à 5,2 % en février, contre 5,7 % le mois précédent, mais a continué de refléter, pour le huitième mois consécutif, un triplement de la taxe sur la valeur ajoutée en juillet, selon les données publiées hier par le gouvernement. La hausse des prix a été principalement tirée par les augmentations des produits alimentaires et des boissons, qui ont enregistré leur plus forte augmentation annuelle à 11,2 %, a indiqué l'Autorité générale des statistiques.

Les prix des transports ont augmenté de 9,8 %, principalement en raison d'une hausse de 9,9 % des prix des véhicules achetés, précise la même source.

L'inflation annuelle était de 3,4 % en 2020, mais a repris au second semestre après la hausse de la TVA en juillet à 15 %. L'économie du plus grand exportateur mondial de pétrole s'est contractée l'année dernière, mais les données suggèrent que le taux de déclin a ralenti au troisième trimestre, certaines restrictions relatives au Covid-19 ayant été levées, et le PIB devrait renouer avec la croissance cette année.

R. E.

Monnaies

## Légère baisse de l'euro face au dollar

L'euro reculait légèrement face au dollar hier, alors que les cambistes se focalisaient sur les réunions de banques centrales qui vont s'enchaîner cette semaine, celle de la Réserve fédérale américaine (Fed) aujourd'hui et demain étant particulièrement attendue. Hier matin, l'euro reculait de 0,23 % à 1,1925 dollar. Le billet vert évoluait récemment au gré des taux sur le marché obligataire,

des taux d'emprunts élevés aux Etats-Unis faisant monter le dollar. La Banque centrale européenne (BCE) a décidé d'accélérer le rythme de son programme de rachats d'actifs pour faire face à cette hausse et empêcher que des taux d'emprunts trop élevés n'entravent la reprise européenne, et les cambistes se demandent désormais si la Fed va faire de même.

«Il y a peu de chances que le

fond de la politique monétaire, à savoir les taux directeurs et le montant du programme d'achats d'actifs de la Fed, ne change, mais la réunion sera quand même cruciale», a prévenu John Velis, analyste.

«Le marché pense que l'inflation va monter plus vite que ne le prévoient les estimations officielles, ce qui explique la montée des taux», a résumé l'analyste Hussein Sayed. Après la réunion

de la Fed, «nous saurons enfin si le comité monétaire commence à penser comme les investisseurs ou campe sur sa position», a-t-il ajouté.

La Banque d'Angleterre (BoE) publiera, pour sa part, sa décision de politique monétaire jeudi. Comme pour la Fed, les cambistes guetteront le message de l'institution sur l'inflation et la montée des taux.

Said H.

Marché du cuivre

## Le déficit atteindra 10 millions de tonnes d'ici à 2030

Le déficit sur le marché du cuivre atteindra 10 millions de tonnes d'ici à 2030, selon les déclarations du P-dg de Trafigura, l'un des plus grands groupes de négoce de matières premières physiques au monde, Jeremy Weir, rapportées hier par des médias. «Le déficit à court terme que connaît actuellement le marché du cuivre se poursuivra jusqu'en 2030 et plusieurs facteurs porteront ce déficit à 10 millions de tonnes d'ici la fin de la décennie», a expliqué ce respon-

sable lors du séminaire Fastmarkets tenu les 11 et 12 mars courant. Si les observateurs sont unanimes pour dire que le déficit actuel est engendré par une forte demande liée à la reprise de l'économie mondiale, le chef d'entreprise voit la situation se poursuivre à cause des objectifs climatiques fixés notamment par l'Accord de Paris. Avec l'élection de Joe Biden, en effet, les Etats-Unis ont réintégré le processus aux côtés de l'Union européenne et de ses autres parte-

naires. Or, pour réduire les émissions de CO2 et limiter le réchauffement climatique, le métal rouge est un atout indispensable, notamment pour les véhicules électriques et les énergies renouvelables comme l'éolienne. «Ce que nous nous attendons de voir, c'est qu'un tiers de la croissance de la demande de cuivre sera probablement liée aux véhicules électriques, un tiers pour les dépenses en infrastructures dans le cadre de cette nouvelle électrification et un tiers dans les marchés émer-

gents», a déclaré M. Weir, dans des propos relayés par Reuters.

Pour les pays producteurs, notamment en Afrique, cette tendance devrait inciter à de nouveaux investissements pour accroître la production, surtout si le prix du cuivre se maintient à son niveau actuel. En Zambie par exemple, deuxième producteur du continent, les projets à plusieurs milliards de dollars placés en attente depuis quelques mois par First Quantum ou EMR Capital pourront voir le jour. Nabila T.

Bourse de Tokyo

## Le Nikkei part en hausse

La Bourse de Tokyo progressait hier matin, à l'orée d'une semaine s'annonçant ponctuée par les rendez-vous de la Réserve fédérale américaine (Fed) puis de la Banque du Japon, et le titre Rakuten continuait de s'envoler après son alliance avec Japan Post. L'indice vedette Nikkei gagnait 0,19 % à 29 773,31 points vers 00h40 GMT

tandis que l'indice élargi Topix prenait 0,35 % à 1 957,91 points. Wall Street avait terminé vendredi sur une note mitigée, entre un nouveau niveau record de l'indice Dow Jones mais un repli du Nasdaq, alors que le taux obligatoire américain à dix ans avait de nouveau monté. Les regards se tournent vers la Fed qui se réunit aujourd'hui et

demain, bien qu'aucune décision ne soit attendue de la part de l'institution, qui a déjà estimé qu'il lui en faudrait plus pour resserrer sa politique monétaire. La Banque du Japon doit présenter vendredi ses conclusions d'un passage en revue de ses outils de politique monétaire depuis fin 2020. Des spéculations sur le sujet agitent les investisseurs à Tokyo depuis

plusieurs semaines, mais la BoJ semble plutôt se diriger vers des ajustements à minima. Le yen était stable face au dollar, à raison d'un dollar pour 109,03 yens vers 00h35 GMT, comme vendredi à 21h00 GMT. Le cours euro/yen était aussi quasi inchangé, à raison d'un euro pour 130,35 yens contre 130,32 yens vendredi. Un euro valait par ailleurs 1,1953 dol-

lar, soit le même cours que vendredi 21h00 GMT.

Le marché du pétrole était en rebond après ses pertes en fin de semaine dernière : vers 00h30 GMT, le prix du baril américain de WTI remontait de 0,52 % à 65,95 dollars et celui du baril de Brent de la mer du Nord prenait 0,39 % à 69,49 dollars.

A. O.

## Bordj Bou-Arréridj

## 420 millions DA pour l'aménagement de la RN 45

■ Une enveloppe financière de 420 millions de dinars a été allouée pour la réalisation de travaux de réaménagement de certains segments de la RN 45, notamment le tronçon reliant les wilayas de Bordj Bou-Arréridj et M'sila, a annoncé le wali, Mohamed Benmalek.

Par Hocine A.

**A** ce propos, le même responsable a indiqué qu'une feuille de route a été élaborée pour éliminer «progressivement» les points noirs existants sur la RN 45, précisément au niveau de la

localité d'El Medjez, considérée comme l'un des points noirs à l'origine de plusieurs accidents mortels.

Le chef de l'exécutif local a également fait état de l'inscription d'une opération d'«urgence» et non pas d'«une solution définitive» pour supprimer le danger actuel sur une distance de 26 km, en attendant, a-t-il ajouté, l'inscription d'une opération visant la réalisation d'un dédoublement de cette route qu'il a qualifié d'«importante et nécessitant une étude profonde compte tenu de la complexité du relief». Selon le même responsable, il sera procédé, dans ce cadre, à l'élargissement des virages dangereux et la réalisation des ouvrages nécessaires pour la protection des personnes et des biens en plus de la mise en place de la signalisation horizontale.

Rappelant qu'une opération avait été inscrite pour l'élimination des points noirs dans la localité pour un montant de 80 millions DA, le même responsable a indiqué que «le projet est



en cours de réalisation». Lors d'un rassemblement de protestation observé samedi, les habitants de la localité El Ach ont demandé aux autorités locales de hâter la réalisation d'un

dédoublement de la RN 45, où plusieurs accidents mortels ont été déplorés.

Pour rappel, cette route a été à maintes reprises le théâtre d'accidents mortels, dont le der-

nier s'est produit jeudi passé, lors d'une collision entre un semi-remorque et un bus de transport de voyageurs, causant la mort de 6 personnes et des blessures à 10 autres. H. A.

### Ain Defla 6 000 qx de pomme de terre déstockés pour stabiliser le marché

Pas moins de 6 000 quintaux (qx) de pomme de terre de consommation, entreposés au niveau des chambres froides de deux opérateurs agricoles de la wilaya de Ain Defla, ont été déstockés samedi, à l'effet de stabiliser le prix de ce tubercule sur le marché local, a-t-on appris auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). «En coordination avec les représentants de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev), la DSA a procédé au déstockage de 6 000 qx de pomme de terre de consommation, qui seront mis progressivement sur le marché local afin de stabiliser le prix de ce tubercule», a précisé le directeur local des services agricoles, Laïb Makhlof. Faisant remarquer que la quantité de pomme de terre déstockée était entreposée au niveau des chambres froides de deux opérateurs agricoles implantés à Ain Soltane et El Attaf, M. Laïb a soutenu que l'objectif de l'opération est de ramener les prix autour de 35 DA/kg. Ainsi, l'approvisionnement en pomme de terre se fera au niveau de ces deux chambres froides, a indiqué le DSA selon laquelle une quantité de ce produit agricole sera mise sur le marché de gros de Bourached (13 km au nord-ouest du chef-lieu de wilaya). «Il est clair que la vente directe au commerçant permettra de faire avorter toute manœuvre de la part des intermédiaires», a observé M. Laïb, estimant que la hausse des prix de la pomme de terre enregistrée ces derniers temps a notamment trait aux circuits de distribution. L'opération de déstockage de la pomme de terre se poursuivra «tant que la nécessité se fera sentir», a-t-il signalé, observant que ces deux opérateurs disposent à eux seuls 5 200 tonnes de pomme de terre au niveau de leurs chambres froides. Wilaya exclusivement agricole, Ain Defla occupe le 2<sup>e</sup> rang au niveau national en matière de production de pomme de terre, couvrant plus de 30 % des besoins du pays en ce tubercule, rappelle-t-on.

A. F.

## Annaba

## Un champ-école pour les agriculteurs de la filière tomate industrielle

**D**es sessions de formation dans le cadre d'un champ-école au profit des agriculteurs de la filière de la tomate industrielle d'Annaba ont été lancées au niveau du Groupement régional agricole Kheireddine-Athmania, dans la commune d'El Bouni, a indiqué la Direction locale des services agricoles (DSA) dans un communiqué.

«Le champ-école est un programme de formation pratique relatif à une session agricole entière visant le développement et la promotion du rendement agricole», a précisé la cellule de communication de la DSA dans

un communiqué.

Destiné aux agriculteurs de la filière de la tomate industrielle, ce programme s'inscrit dans le cadre de la stratégie de relance de la feuille de route du ministère de l'Agriculture et du Développement rural du quinquennat 2020-2024, visant à relancer les cultures stratégiques et les récoltes industrielles, a rappelé la même source. Lors de la première rencontre du programme de champ-école destiné aux agriculteurs de la tomate industrielle, les formateurs, dont des cadres de l'Institut technique des cultures maraîchères et

récoltes agricoles et de l'Institut régional de prévention des plantes d'Annaba, ont exposé les techniques modernes de préparation de plants de tomate en motte, à travers des applications de terrain portant sur les pépinières bio.

Les activités pratiques destinées aux agriculteurs de la tomate industrielle ont porté sur la préparation de plants en motte par des méthodes modernes et bio, en plus de la création de pépinières modernes pour l'amélioration du rendement en vue de comparer le rendement de ces dernières avec des pépinières tradition-

nelles. Les sessions de formation dans le cadre du champ-école sont axées sur plusieurs volets en rapport avec le cycle de production de la tomate industrielle, depuis l'étape de préparation de plants en motte jusqu'à la cueillette en passant par les techniques de mise en terre, l'irrigation par le système de goutte à goutte et le traitement phytosanitaire des plants, a-t-on indiqué. La campagne de la tomate industrielle de la saison agricole 2020-2021 vise la plantation d'une surface globale de 2 360 hectares à Annaba, a rappelé la DSA.

Lyes B.

## Protection de l'enfance / Oum El Bouaghi

## Appel à la création d'annexes des services en milieu ouvert

**D**es spécialistes en droit et en action sociale ont appelé, lors d'une rencontre organisée au siège de la cour de justice d'Oum El Bouaghi, à la création d'annexes des services en milieu ouvert chargés de la protection de l'enfance et relevant des Directions de l'action sociale.

La rencontre, consacrée au thème «La protection juridique de l'enfant et du fonds de pension alimentaire», a été sanctionnée par l'adoption d'une série de recommandations, notamment l'ouverture d'au moins une

annexe des services en milieu ouvert relevant des Directions de l'action sociale dans le territoire de compétence de chaque tribunal. De telles annexes, a-t-on précisé, jouent un rôle prépondérant dans la prise en charge des cas d'enfants en danger et l'assistance du juge des mineurs dans la mise en œuvre des dispositions qu'il ordonne dans ce contexte.

Les recommandations de la rencontre ont souligné également l'importance d'augmenter le nombre de centres spécialisés dans la protection de l'enfance

avec au moins un établissement de ce genre dans chaque wilaya afin que l'enfant reste proche de sa famille et ses rapports avec cette dernière ne soient pas totalement rompus en facilitant les visites et les séjours durant les vacances. La rencontre, initiée en coordination avec la Direction de l'action sociale et de la solidarité, a donné lieu à la présentation de plusieurs conférences, dont celle de Toufik Toumi, juge des mineurs près le tribunal d'Oum El Bouaghi, sur la protection juridique de l'enfant selon la loi 15/12 et le rôle des services

en milieu ouvert dans cette protection. De son côté, Liamine Yazid, chef du service de solidarité et d'insertion à la Direction locale de l'action sociale, a abordé la relation entre le milieu ouvert et la justice, tandis que Dalal Brik, conseillère près la cour de justice d'Oum El Bouaghi, a consacré son intervention au fonds de pension alimentaire. Cette journée d'étude s'est déroulée en présence des acteurs concernés, dont le directeur de l'Action sociale et de spécialistes en droit.

S. A.

«Migrants sans noms» de Tawfiq Belfadel

# Un hommage universel à l'humanité

■ Diverses raisons pour lesquelles les gens optent pour la migration clandestine sont mentionnées dans le récit «Migrants sans noms» de Tawfiq Belfadel. Edité récemment chez Casbah Editions et exposé lors de la première édition du Salon national du livre qui se poursuit jusqu'au 20 du mois de mars courant au Palais des expositions Pins maritimes d'Alger, ce récit est une lecture des raisons et situations de différents migrants clandestins.

Par Abla Selles

Entre besoin et prétexte, les personnages du récit racontent à tour de rôle les raisons qui les ont poussés à faire ce voyage dont la fin n'est jamais sûre. Un choix très difficile pour la plupart d'entre eux, mais aussi inévitable.

Le narrateur qui n'était présent qu'à travers quelques passages, n'a fait que rapporter les confidences des personnages sans citer leur pays d'origine. Ce fait est justifié par l'auteur : «Migrants sans noms est un poignant hommage universel à l'humanité. Un récit qui efface toutes les frontières», écrit Tawfiq Belfadel sur sa page Facebook.

Chacun à sa manière, avec des mots simples mais souvent profonds, raconte les angoisses de la vie, le mal subi, les chagrins et les malheurs. Les descriptions parfois détaillées pour mieux transmettre le message, mettent à nu une société avec tous ses complexes. Donnant en premier

lieu la parole à «La divorcée», cette dernière nous fait un résumé sur la vie de la femme, ses souffrances et ses malheurs de la naissance à l'âge adulte, dans une société masculine où la violence de l'homme est encore présente au sein de pas mal de familles.

Accompagnée par sa petite fille, la divorcée prend la barque à la recherche d'un avenir meilleur. L'homme sans cœur, met son doigt sur le malheur des malades en Algérie.

Ayant un problème cardiaque pour lequel les médecins manquent de moyens pour une prise en charge sérieuse, cet adolescent nous rappelle les pénuries de médicaments, le problème des hôpitaux, la prise en charge des patients et le manque de moyens des malades. Une détresse vécue par le malade et le médecin comme le confirme «Le médecin chômeur», par la suite.

Ce dernier raconte l'angoisse

de toute personne ayant fait des études supérieures sans pouvoir décrocher le poste qu'il faut, alors que des collègues qui étaient moins sérieux ont pu avoir des postes de responsabilité «par le biais d'une connaissance». Ce jeune à pris le risque de ne pas arriver vivant au Nord malgré les contraintes.

L'auteur de «Migrants sans noms» a donné même la parole au «Riche», au «Père solitaire», à «L'enfant adopté» et au «Prisonnier» pour parler de leurs angoisses. Né en 1990, Tawfiq Belfadel est un jeune écrivain et chroniqueur.

Titulaire d'un master en civilisations et littérature francophones, il a publié en 2017 «Sisyphes en Algérie» et des publications en France. En 2018, il reçoit le premier Prix du concours international de la poésie à Abidjan. En 2019, il est finaliste du Prix international de la nouvelle Alain-Decaux.

A. S.

En perte de valeurs

## «Es'sefqa», un psychodrame traitant la situation de l'artiste

La pièce de théâtre «Es'sefqa» (La transaction), un psychodrame existentiel traitant de la situation précaire de l'artiste dans une société en perte de valeurs, a été présenté dimanche soir à Alger, dans le cadre du 14<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel (FnTp).

Astreint au strict respect des mesures de prévention contre la pandémie de Covid-19, le public, venu en nombre à la salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), a assisté à un spectacle conçu sur l'idée d'un microcosme social, résultat d'un atelier de formation.

Mis en scène par Haider Benhassine sur un texte de Mahi Benamara, le spectacle, conçu dans la technique de la «théâtralisation du théâtre», selon l'académicien-critique Ahcène Tlili, pose, durant une heure, une problématique doublement existentielle. Des comédiens en répétition (métaphore d'une société active) interprétant un texte dont le contenu relate l'histoire d'un champ commun convoité par des industriels prétendants à son achat, entrent dans un profond désaccord, renvoyant ainsi une image forte et déplorable sur le

manque de communication et l'absence de cohésion entre les citoyens d'une même société. Rendu par Ramzi Achour, Yazid Keroui, Dalila Azarouil, Soraya N'Ait Abderrahmane, Ahmed Makhlof, Malek Fellag, Adel Ouahab et Younes Hammoum, le spectacle renseigne sur la nécessité absolue d'une considération effective de l'artiste «vivant encore dans la précarité et l'incertitude», pointant du doigt les ravages de l'individualisme dans la société. Dans un choix conceptuel difficile à pénétrer, le metteur en scène a usé du jeu des temporalités à travers la tech-

nique du flash-back et transféré les conflits à l'échelle de la réflexion par le monologue intérieur et l'usage d'une chorégraphie signée par Khadija Guemiri, expressive du marasme que vivaient les personnages dans leur for intérieur, un rendu hautement esthétique.

Les comédiens, au jeu sincère et adéquat au choix conceptuel du metteur en scène, ont réussi à porter la densité du texte, occupant tous les espaces de la scène dans des échanges ascendants et intenses.

D. R.

Concours «Thakafa-up Challenge»

## Les lauréats de la première édition distingués

Une cérémonie de remise des prix a eu lieu, samedi à Alger, au profit des lauréats de la 1<sup>re</sup> édition du concours «Thakafa-up Challenge», organisé par le

ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec le ministère délégué chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, en vue d'encourager les créations et les projets

de jeunes dans les domaines de la littérature, de la musique, des arts visuels, du théâtre, du cinéma et de l'audiovisuel ainsi que du patrimoine culturel.

Abritée par l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh, cette cérémonie a vu l'organisation de la phase finale et la remise des prix du concours destiné aux jeunes et aux start-up, en présence de la ministre de la

Culture et des Arts, Malika Bendouda et du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Startup, Qualid El-Mahdi Yacine, ainsi que d'autres membres du gouvernement et du conseiller du président de la République, Abdelhafid Allahem, en sus d'autres figures artistiques. Dans la catégorie littérature, la

première place a été remportée par Houssein Eddine Boulkour et la deuxième est allée à Mansouri Oussim.

Par ailleurs, dans la catégorie musique, le premier prix a été décerné à l'Yves Chaïb, suivi de Dada Bachir. La première place dans la catégorie «Arts visuels et théâtre» est revenue à Hamouda Imad et la deuxième place à Bouharati Belaid

Bouchra. Les première et deuxième places dans la catégorie «Patrimoine matériel et immatériel» ont été décrochées respectivement par Haouas Tarek et Kouri Oulfa Nouha. Dans la catégorie «Cinéma et audiovisuel», le premier prix est revenu à la réalisatrice Drifa Mezner et la deuxième place à Chahinez Berrah.

F. H.

Enfants des zones enclavées

## Lancement d'une caravane théâtrale à Bouira

Une caravane de théâtre et de spectacles de clown a été lancée dimanche au profit des enfants des villages et zones enclavées, pour leur permettre de profiter de moments de détente et de loisir en cette période de vacances scolaires, a indiqué la directrice de la culture, Salima Gaoua. La caravane est composée de jeunes comédiens et clowns de

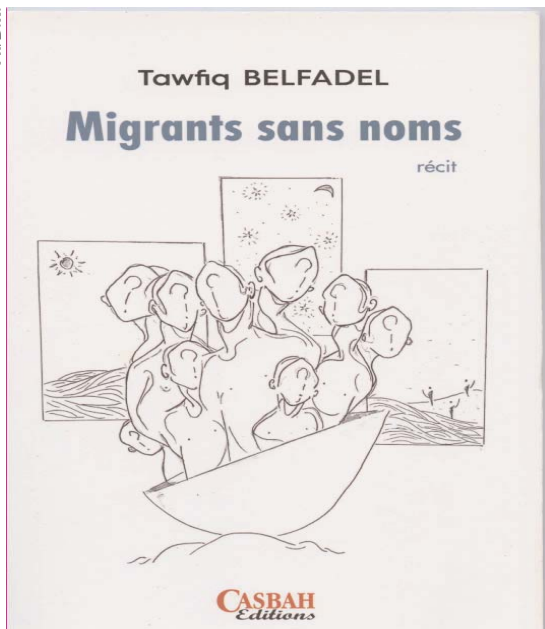
l'Association Abdelmalek-Bouguermouh de la maison de jeunes d'Ain Bessam (ouest de Bouira), a précisé la directrice à l'APS. «Nous avons lancé cette caravane en partenariat avec cette association pour présenter des pièces théâtrales et des spectacles de clown à travers des villages et communes de la wilaya au profit des enfants», a expliqué M<sup>me</sup> Gaoua. «Le jardin de l'amitié» est l'une

des pièces théâtrales qui sera jouée sur scène au profit des enfants issus de familles démunies et de zones enclavées.

La caravane sillonnera plusieurs villages comme Ain Aker, relevant de la commune de Souk Lakhmis (ouest de Bouira), ainsi que les localités d'Ouled Guemra et Ouled Taleb de la municipalité de Khabouzia (ouest).

Des spectacles de clowns et d'autres pièces théâtrales seront également présentés durant cette caravane qui se poursuivra jusqu'au 18 mars pour visiter aussi les villages d'Ouled Abdellah (Ain Laâlouï), Ouled Laâlam (Taguedit), Fraxa (Oued El Bard), Ath Mansour, Aghbalou, Ath Laâziz, et Bouira, selon les détails fournis par la directrice de la culture.

M. K.





Birmanie

# Nouvelles manifestations après un dimanche de répression meurtrière

■ Les manifestations pro-démocratie se poursuivaient hier en Birmanie, au lendemain de la journée de répression la plus meurtrière depuis le coup d'État militaire du 1<sup>er</sup> février.

Par Mourad M.

Atu moins 44 manifestants pro-démocratie ont été tués dimanche par les forces de sécurité, d'après l'Association d'assistance aux prisonniers politiques (AAPP) qui comptabilise, au total, plus de 120 manifestants tués depuis le coup d'État.

L'ONG comptabilise aussi plus de 2 000 arrestations depuis le 1<sup>er</sup> février, dont Aung San Suu Kyi, 75 ans, toujours tenue au secret.

L'ancienne cheffe de facto du gouvernement civil devait comparaître en vidéoconférence dans la matinée, mais l'audience a du être reportée faute de connexion internet, a indiqué à l'AFP son avocat Khin Maung Zaw. Elle se tiendra le 24 mars.

La prix Nobel de la paix 1991 est poursuivie pour au moins quatre chefs d'accusation : importation illégale de talkies-walkies, non respect des restrictions liées au coronavirus, viola-

tion d'une loi sur les télécommunications et incitation aux troubles publics.

L'armée l'accuse aussi de corruption, affirmant qu'elle a perçu 600 000 dollars et plus de 11 kilos d'or de pots-de-vin.

Aung San Suu Kyi semblait en bonne santé le 1<sup>er</sup> mars, lors de la précédente audience en visioconférence, selon Khin Maung Zaw qui n'a toujours pas été autorisé à rencontrer sa cliente.

Des manifestations éparpillées se déroulaient hier dans tout le pays, notamment à Mandalay (centre) où les protestataires arboraient des panneaux : «Arrêtez la violence», «Sauvez la Birmanie». Non loin de là, des ingénieurs et des enseignants grévistes défilaient dans le cadre de la campagne de désobéissance civile lancée contre la junte.

Après six semaines de rassemblements pro-démocratie, les généraux poursuivent sans relâche leur répression. Meurtres, persécutions, dispari-

tions forcées, tortures : le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a dénoncé de probables «crimes contre l'humanité» commis par la junte.

«Ses dirigeants ne doivent pas être au pouvoir, mais derrière les barreaux», a tweeté, hier, Tom Andrews, rapporteur spécial des Nations unies pour la Birmanie, appelant à stopper immédiatement l'«approvisionnement en argent et en armes des militaires».

Dimanche, la situation a été particulièrement tendue à Hlaing Tharyar, une banlieue industrielle de la capitale économique Rangoun qui abrite de nombreuses usines textiles, avec 22 personnes tuées.

## 22 autres manifestants pro-démocratie ont péri à travers le pays

A Hlaing Tharyar, les forces de sécurité ont ouvert le feu sur des protestataires après l'incendie de plusieurs usines chinoises, l'ambassade de Chine demandant aux autorités de «garantir la sécurité» de ses entreprises et de son personnel.

Alors que des panaches de fumée s'élevaient de la zone industrielle, de nombreux véhicules militaires ont été déployés et des tirs ont été entendus en continu par les habitants cachés dans les maisons.

Personne n'a revendiqué les incendies, mais le ressentiment anti-chinois s'est intensifié ces dernières semaines dans le pays, certains estimant que Pékin, qui a appelé à la désescalade, a une position encore trop douce vis-à-vis des généraux putschistes.

A la suite de ces affronte-



PH. &gt; D. R.

ments, la junte a décrété la loi martiale dans six cantons de l'agglomération de Rangoun, dont Hlaing Tharyar. Toute personne arrêtée dans ces quartiers sera jugée par un tribunal militaire et encourra une peine minimale de trois ans de travaux forcés.

Les militaires ont aussi renforcé les coupures internet : les connexions mobiles, coupées depuis plusieurs semaines dans la nuit mais habituellement rétablies dans la matinée, ne fonctionnaient toujours pas hier après-midi dans la capitale économique.

L'envoyée de l'ONU pour la Birmanie, Christine Schraner Burgener, a fermement condamné l'effusion de sang de dimanche, tandis que l'ancienne puissance coloniale britannique s'est dite «consternée par l'usage de la force contre des innocents».

La junte fait pour l'instant la sourde oreille aux condamnations internationales.

L'opposition politique commence, elle, timidement à s'organiser dans le pays.

Beaucoup de responsables

de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) ont été emprisonnés depuis le coup d'État, dont deux sont morts en détention.

Mais certains députés, passés pour la plupart dans la clandestinité, ont créé symboliquement un Comité pour représenter l'Assemblée de l'Union (CPRH), l'organe législatif birman.

Son vice-président, Mahn Win Khaing Than, a lancé ce week-end un vibrant appel à la résistance contre cette «dictature injuste». «C'est le moment le plus sombre de la nation (mais) il faut que le soulèvement l'emporte», a-t-il déclaré.

L'armée a pour sa part averti que l'appartenance à ce comité s'apparentait à une «haute trahison», passible d'une peine de 22 ans de prison.

Le passage en force des généraux, alléguant de vastes fraudes électorales aux législatives de novembre massivement remportées par la LND, a mis fin à une décennie de transition démocratique en Birmanie.

M. M.



## Commentaire

Droite

Par Fouzia Mahmoudi

Lors des élections régionales de 2015, Xavier Bertrand, ex-ministre de Nicolas Sarkozy, se présentait déjà comme le seul barrage du Front National (aujourd'hui le Rassemblement National). L'ancien ministre qui a depuis remporté le siège de président de région, puis quitté le parti Les Républicains (LR), semble aujourd'hui décidé à réutiliser la même rengaine pour les élections régionales de juin prochain. En effet, le président sortant du Conseil régional de Hauts-de-France a présenté cette semaine la liste qu'il conduira aux régionales de juin comme la seule à pouvoir éviter la victoire des extrêmes et du RN, quelques jours après l'annonce d'une union des forces de gauche. «Avec mon équipe, nous sommes les seuls à pouvoir éviter la victoire des extrêmes et la victoire du Rassemblement National», a assuré Xavier Bertrand, soulignant que sa priorité depuis le début de son engagement politique était de «tout faire pour empêcher le FN de l'emporter, de gagner dans ma région et de gagner dans notre pays». Alors que le Rassemblement National (RN) constitue la seule opposition à sa majorité au Conseil régional depuis les dernières régionales, où le PS s'était retiré pour éviter la victoire de la liste de Marine Le Pen, Xavier Bertrand a dit avoir constaté que le parti pratiquait «le mensonge comme ligne de conduite et surtout l'absence de propositions». Interrogé sur la liste unissant EELV, Insoumis, Communistes et Socialistes, qui sera menée par l'écologiste Karima Delli, après un accord trouvé jeudi 11 mars, «c'est une liste de gauche mais ce sont les amis de Monsieur Mélenchon qui tirent les ficelles», a-t-il pointé. Sa propre liste, qui sera aussi opposée à celles menées par Sébastien Chenu pour le RN et par le secrétaire d'État chargé des retraites, Laurent Pietraszewski, pour la majorité présidentielle, sera «une liste de très large rassemblement», qui ne sera pas composée par «les états-majors parisiens», a insisté celui qui n'est plus membre de LR depuis 2017. «Je suis un homme de droite, de droite sociale, pas sectaire, et je l'assume. Mais il y aura (sur la liste) des gens qui ne voteront pas forcément pour moi à l'élection présidentielle mais des gens qui ont du cœur et ont envie de se battre pour la région», a-t-il poursuivi, faisant toujours moins mystère de ses ambitions présidentielles. Des ambitions qui ne collent pas forcément avec les choix des Français qui, pour le moment, ne sont pas particulièrement enthousiasmés par la candidature de Xavier Bertrand qui au plus haut dans les sondages atteint les 16 % seulement, loin de Marine Le Pen et d'Emmanuel Macron. Reste à voir si le président de région Haut-de-France réussira à gagner en crédibilité d'ici mars 2022 ou si d'ici-là un nouveau candidat plus solide émergera pour incarner la droite qui il y a encore quatre ans donnait 20 % à Fillon au premier tour de la dernière présidentielle, alors que ce dernier était mis en examen pour détournement de fonds publics.

F. M.

Bolivie

## L'ex-présidente Añez en détention préventive pour quatre mois

L'ex-présidente par intérim de Bolivie, Jeanine Añez, arrêtée et accusée de coup d'État contre son prédécesseur Evo Morales, a annoncé que la justice avait ordonné qu'elle soit placée en détention préventive pour quatre mois.

«On m'envoie quatre mois en détention dans l'attente d'un procès pour un «coup d'État» qui n'a jamais eu lieu», a écrit M<sup>me</sup> Añez sur Twitter, dans la nuit de dimanche à hier, après avoir entendu la décision de la juge Regina Santa Cruz à l'issue d'une audience virtuelle.

Jeanine Añez a annoncé la décision de la juge depuis le bâtiment de la police à La Paz où elle est détenue depuis samedi, en même temps que deux anciens membres de son gouvernement, les ex-ministres de l'Énergie, Rodrigo Guzman, et

de la Justice, Alvaro Coimbra, également arrêtés.

Le parquet de Bolivie avait initialement requis six mois de détention préventive pour M<sup>me</sup> Añez et pour les deux anciens ministres.

La juge Santa Cruz a ordonné que l'ancienne présidente par intérim soit transférée dans une prison pour femmes de La Paz et qu'Alvaro Coimbra le soit dans une prison pour hommes. Rodrigo Guzman a été placé en liberté conditionnelle.

Lors de l'audience virtuelle, qui a duré plusieurs heures, la juge Santa Cruz a entendu le parquet et les avocats de M<sup>me</sup> Añez et des deux anciens ministres. «D'ici, j'appelle la Bolivie à avoir foi et espérance», a tweeté Jeanine Añez. «Un jour, tous ensemble, nous construirons une Bolivie meilleure».

M<sup>me</sup> Añez, 53 ans, avocate, femme politique et ancienne présentatrice de télévision, est devenue présidente par intérim en novembre 2019 après la démission du président socialiste Evo Morales, alors qu'elle était deuxième vice-présidente du Sénat.

Lors d'un bref contact avec la presse dimanche, avant l'annonce de son placement en détention préventive, elle a déclaré qu'avec les mesures prises contre elle et contre ses anciens collaborateurs, «on fait reculer notre État de droit».

L'arrestation de l'ancienne présidente est intervenue samedi dans des conditions spectaculaires : elle a été appréhendée à Trinidad, à 600 kilomètres au nord-est de La Paz, alors qu'elle se cachait dans une malle dans la maison d'un proche.





## Championnats d'Afrique sur piste de cyclisme 19 médailles dont 6 en or et 3<sup>e</sup> place pour la sélection

LA SÉLECTION algérienne de cyclisme, avec 19 médailles (6 or, 6 argent et 7 bronze), a terminé à la troisième place des Championnats d'Afrique de cyclisme sur piste, achevés samedi au Caire, en Egypte. La palme d'or du rendez-vous africain du Caire revient à la jeune Nesrine Houili (17 ans) qui a réalisé l'énorme coup de cette 7<sup>e</sup> édition en allant chercher, à elle seule, six médailles d'or pour la sélection algérienne (juniors filles) sur le 500 mètres, Scratch, poursuite individuelle, Kirine, course éliminatoire et course aux points. Cette performance de l'Algérienne est considérée par les techniciens de la discipline comme une première dans les annales des Championnats d'Afrique de cyclisme sur piste, d'autant plus qu'elle intervient après une longue période d'arrêt des entraînements et compétitions en raison de la pandémie

de Covid-19. Les sélections algériennes ont également raffé six médailles d'argent par Nesrine Houili (Omnium/juniors), Salah-Eddine Cherki (Omnium et aux points/juniors), Lotfi Chambaz et Yacine Chalel (Madison/seniors), sélection algérienne (poursuite par équipe/seniors) et Yacine Chalel (Scratch/seniors). Quant aux médailles de bronze, elles ont été l'œuvre de Salah-Eddine Cherki (poursuite individuelle et course éliminatoire/juniors), Hamza Yacine (kilomètre /seniors), Chahra Ben Azzouz (éliminatoire/juniors), Yacine Chalel (éliminatoire et aux points/seniors) et la sélection algérienne (vitesse par équipe). La première place par équipe est revenue à l'Afrique du Sud devant l'Egypte, pays organisateur. Sous la conduite de l'entraîneur Adil Barbari, 16 cyclistes algériens ont pris part aux Championnats d'Afrique sur piste au Caire.

## Ligue des champions (4<sup>e</sup> journée) / MCA-Teungueth FC

# Le Doyen pour confirmer

■ Le Mouloudia d'Alger tentera ce soir (20h) de confirmer le résultat ramené il y a une semaine de Thiès (Sénégal), face à la formation de Teungueth FC qu'il avait battue sur le score étié d'un but à zéro, lui permettant de prendre trois points qui valent leur pesant d'or pour la qualification aux quarts de finale.



Le MCA souhaite une autre victoire

Ph. > D. R.

## Handball/ Tournoi de qualification aux JO 3<sup>e</sup> défaite de l'EN devant l'Allemagne

LA SÉLECTION algérienne masculine de handball s'est inclinée devant son homologue allemande sur le score de 34 à 26 (mi-temps : 17-14), en match disputé dimanche à Berlin pour le compte de la troisième et dernière journée du Tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Tokyo. C'est la troisième défaite de suite des Algériens après celles concédées face à la Slovaquie (36-28) et la Suède (36-25). De son côté, l'Allemagne, avec 5 points, valide son billet pour Tokyo suite à cette victoire, en attendant de connaître l'identité de l'autre équipe qui l'accompagnera entre la Slovaquie (3<sup>e</sup>, 2

points) et la Suède (2<sup>e</sup>, 3 points) qui s'affronteront à partir de 18h15. Deux autres tournois se déroulent simultanément à Montpellier (France) et Podgorica (Monténégro), dans la même perspective de qualification aux JO de Tokyo.

Les nations engagées à Podgorica sont le Chili, la Corée du Sud, la Norvège et le Brésil, alors que celles qui sont en compétition à Montpellier sont la Croatie, le Portugal, la France et la Tunisie. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient au tournoi de handball des Jeux Olympiques de Tokyo, prévu du 24 juillet au 8 août 2021.

Par Mahfoud M.

Rencontrant ce même adversaire lors de ce match retour au stade du 5-Juillet comptant pour la quatrième journée de la phase de poules de la Ligue des champions, le Doyen fera tout ce qui est en son pouvoir pour prendre les points mis en jeu au cours de cette confrontation, afin de se rapprocher de la qualification. Les Vert et Rouge qui restent sur un nul en championnat face à l'autre représentant algérien dans cette C1, souhaite faire mieux cette fois-ci et reprendre goût à la victoire. Cela reste largement dans leurs cordes, sachant que le club

sénégalais n'est pas un foudre de guerre et ne devrait pas les freiner dans leur élan. Les coéquipiers de Frioui, le buteur maison, sont conscients de ce qui les attend lors de ce match et se donneront à fond pour faire plaisir à leurs fans qui aimeraient bien voir leur équipe favorite disputer une finale africaine et pourquoi pas la gagner, surtout que le club algérois ne dispose que d'un seul trophée africain décroché en 1976, ce qui est peu pour un aussi prestigieux club et équipe algérienne la plus populaire. A noter que la CAF a désigné l'arbitre international malien Boubou Traoré pour diriger ce match, sachant qu'il sera assisté par le

Burkinabè Seydou Tiama et son compatriote Modibo Samake.

## Le Chabab veut créer la surprise

De son côté, l'autre représentant dans cette compétition, le CR Belouizdad, affronte lors de cette quatrième journée la formation soudanaise d'Al Hillaal, cet après-midi à 14h au stade d'Al Khartoum, pour la manche retour et la quatrième journée de la phase des poules de la LDC (Groupe B). Le Chabab, qui a été tenu en échec il y a une semaine par ce même adversaire au stade du 5-Juillet sur le score de (1/1), souhaite prendre sa revanche et pourquoi pas l'emporter à Al Khartoum. Le staff technique qui a étudié la manière de jouer de cette équipe, tentera d'exploiter les faiblesses de l'adversaire pour procéder par des contres rapides et leur damer le pion chez eux. Cela n'est pas impossible si l'on tient compte du fait que les Soudanais sont quelque peu fébriles sur leurs bases et n'ont récolté en tout que deux points, soit le même nombre que le CRB. Les gars de Laâkiba savent, en tout cas, que les choses se compliquent et qu'il leur faudra réagir au plus vite s'ils souhaitent garder intacts leurs chances de qualification au prochain tour. A noter, enfin, que le match se jouera en présence du public, après que la CAF a donné son accord pour 1 000 supporters, suite à la demande de la direction d'Al Hillaal.

M. M.

## Fédération algérienne de sport scolaire

### Abdelhafid Izem réélu à la tête de la FASS

LE PRÉSIDENT sortant de la Fédération algérienne de sport scolaire (FASS), Abdelhafid Izem, a été réélu pour un quatrième mandat consécutif à la tête de l'instance fédérale, lors de l'Assemblée générale électorale (AGE) tenue dimanche à Alger. Lors de l'AGE qui a vu la présence de 85 membres sur les

105 que compte l'AG, Izem a obtenu 55 voix favorables contre 26 pour son concurrent, Ahmed Titouni, secrétaire général de la ligue de Bordj Bou-Arréridj, alors que le troisième candidat en lice, Abdelkader Nedjaï (président de la Ligue d'El-Oued), s'est retiré juste avant le début des travaux.

## Mise en conformité des statuts

### Zetchi : «La FAF attend un signe du MJS»

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, a indiqué, dimanche, qu'il attendait toujours un signe de la part du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), pour pouvoir organiser une Assemblée générale extraordinaire (AGEX) afin de mettre en conformité les statuts de l'instance, «comme l'exige la Fédération internationale (Fifa)». «Le dossier des nouveaux statuts est gelé. Nous sommes dans l'attente du feu vert du MJS pour s'asseoir autour d'une table et trouver une solution, en faisant preuve d'un sens de responsabilité, afin de mettre en conformité nos statuts avec ceux de la Fifa, comme l'ont fait d'ailleurs des fédérations africaines et d'autres pays», a déclaré à la presse le patron de la FAF à l'aéroport international d'Alger, peu après son retour du Maroc, où il a assisté aux travaux de l'Assemblée générale ordinaire et électorale de la Confédération africaine

(CAF). Sur recommandation de la Fifa, la FAF a entamé, depuis novembre 2019, un processus pour l'amendement de ses statuts, mais le MJS n'a toujours pas donné son aval, indiquant dans une circulaire que les modifications statutaires devront être soumises pour approbation après le déroulement de l'Assemblée générale électorale (AGE). Par ailleurs, le président de la FAF s'est montré surpris et remonté suite à la fuite, sur les réseaux sociaux samedi, d'une correspondance interne entre le MJS et la FAF concernant sa demande de candidature aux élections du Conseil de la Fifa, un document datant du 12 novembre 2020. Dans ce document, le MJS rappelait à la FAF que la demande du OK pour l'engagement du président de la FAF à l'élection du Conseil de la Fifa a été déposée le dernier jour de la clôture des délais et que de ce fait la tutelle n'avait d'autre choix que de donner son feu vert, sans omettre de dire que l'ar-

ticle 211 de la loi 13-05 du 23 juillet 2013 n'a pas été respecté par l'instance fédérale. «La fuite de la correspondance interne du MJS est un fait très grave, d'autant que le document ne porte pas un accusé de réception de la FAF, il n'est pas sorti de l'instance fédérale mais du ministère», a-t-il regretté. Avant d'enchaîner : «Nous avons sollicité le ministère pour nous donner son aval afin de me présenter aux élections du Conseil de la Fifa. Le département ministériel m'avait signifié que je devais mettre tous les atouts de mon côté en vue de ces élections. J'avais toutes mes chances avant que ma candidature ne soit rejetée. Le ministre (Sid Ali Khaldi) avait soutenu ma candidature à plusieurs occasions». Enfin, Zetchi a botté en touche concernant sa décision de briguer ou non un deuxième mandat à la tête de l'instance fédérale : «Ce n'est pas le moment de répondre à cette question», s'est-il contenté de dire aux médias.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tribunal de Sidi M'hamed

## Audition de Mustapha Layadhi et des propriétaires de «Attia Electronics»

LE PROCÈS de l'ancien wali de Blida, Mustapha Layadhi, poursuivi pour les chefs d'accusation d'abus de fonction et d'octroi d'indus privilégiés à des investisseurs, notamment dans la wilaya de Tipasa, a débuté hier matin au tribunal de Sidi M'hamed (Alger), avec l'audition des principaux accusés. En réponse aux questions du juge de l'audience, l'ex-wali a nié les griefs retenus contre lui, concernant l'octroi aux propriétaires de l'entreprise «Attia Electronics» de facilitations contraires à la loi pour la construction d'une usine de fabrication de frigos à El Hamdania (Cherchell) dans la wilaya de Tipasa, affirmant que la Calpiref avait approuvé le projet et n'avait relevé aucune opposition au sujet de la nature du terrain octroyé. Pour Mustapha Layadhi, il n'existe aucun document qui prouve «la vocation touristique» de la zone dans laquelle le terrain lui avait été octroyé en vue de la réalisation de son usine. Mustapha Layadhi avait été wali de Tipasa entre 2010 et 2015, puis de Blida jusqu'en 2018, année de son limogeage suite à la crise du choléra du mois d'août. A son tour, le directeur des Domaines de la wilaya de Tipasa, Ali Bouamrane, poursuivi également pour octroi de privilèges injustifiés, a affirmé que le terrain octroyé au groupe «Attia Electronics» appartenait auparavant à une entreprise publique, précisant qu'El Hamdania relève de la Zone d'extension touristique (ZET), depuis les années 1980. Les propriétaires du groupe,

Bachir et Hamid Attia, ont indiqué, à leur tour, que le terrain octroyé en vue de la réalisation de l'usine est loin de la mer et ne fait pas partie de la ZET, ajoutant que le projet a été réalisé à hauteur de 98 % avant d'être arrêté au motif de danger pour l'environnement. Selon l'arrêt de renvoi, les propriétaires du groupe «Attia Electronics» se sont vu accorder de gré à gré des privilèges incessibles pendant 30 ans et ont bénéficié d'avantages indus lors de la passation de marchés en usant de l'influence d'agents dans différentes instances.

### Des peines de 3 à 8 ans de prison ferme requises

Le procureur général près le Pôle pénal économique et financier a requis des peines allant de 3 à 8 ans de prison ferme contre l'ancien wali de Blida, Mustapha Layadhi, poursuivi avec ses coaccusés dans une affaire de corruption et d'abus de fonction.

Le procureur général a requis une peine de 8 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA à l'encontre de l'ancien wali, Mustapha Layadhi, et des peines de 3, 5 et 6 ans de prison ferme à l'encontre des autres accusés assorties d'une amende d'un million de DA. Les réquisitions du procureur général ont porté également sur la confiscation des avoirs saisis durant l'insurrection, et l'interdiction du droit de candidature pour une durée de cinq ans pour l'accusé Layadhi.

Hamid H.

### Pillage du foncier touristique à Skikda

## Le Parquet requiert la confirmation des peines requises

LE PARQUET général près la cour d'Alger a requis, hier, la confirmation des peines requises par le procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed dans l'affaire de pillage du foncier touristique dans la wilaya de Skikda, dans laquelle sont poursuivis l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, les anciens ministres Amar Ghoul et Abdelghani Zaâlâne, et trois ex-walis.

Le procureur général a ainsi requis une peine de douze ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA à l'encontre de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et de l'ancien ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, et une peine de dix ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA à l'encontre de l'ancien ministre des Travaux publics, Adelghani Zaâlâne, poursuivis tous les trois pour abus de fonction et octroi d'indus privilégiés à l'investisseur Mohamed Ben Fassih. Il a également requis une peine de dix

ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA à l'encontre de l'ancien wali de Skikda, Mohamed Bouderbali, poursuivi dans cette affaire pour dilapidation de deniers publics et octroi d'indus privilégiés, consistant en une assiette foncière à l'homme d'affaires Ben Fassih. Une peine de 8 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million DA a été requise contre l'ancien wali de Skikda, Fawzi Ben Hocine et l'homme d'affaires Ahmed Ben Fassih, et 7 ans de prison ferme et une amende d'un million DA contre Derfoud Hadjri, ancien wali de Skikda. Une peine de 6 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA a été requise contre les directeurs des Domaines de Skikda, Dehimi Cherif, Amara Rachid, Khelfaoui Nassereddine et Seif Eddine Ben Fassih (fils de l'homme d'affaires Mohamed Ben Fassih) et l'ancien directeur des Domaines au ministère des Finances, Himour Mohamed.

Fatah G.

## La sardine à 1000 dinars le kilo



Djalou@hotmail.com

Béjaïa

## Greffiers et agents de l'Anade réclament l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles

■ Les greffiers d'Akbou ont observé, hier, un sit-in devant le tribunal d'Akbou, afin de revendiquer l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles, dont la promulgation d'un nouveau statut particulier, leur indépendance par rapport à la Fonction publique et l'annulation de la loi 08/409.

Par H. Cherfa

Les greffiers réclament également un certain nombre de points, dont la majoration des salaires et primes, des promotions automatiques, le renforcement des tribunaux en effectif afin de mettre fin à la surcharge à laquelle fait face ce personnel. «Nous souffrons beaucoup à cause de la surcharge de travail et le manque d'effectif», ont déclaré des greffiers hier à Radio Soummam, énumérant

certaines de leurs revendications ainsi que leurs souffrances quotidiennes. Notons que le personnel de l'Agence algérienne chargée de la gestion du fonds de crédits pour la création d'entreprises (Anade, ex-Ansej) de Béjaïa a débrayé avant-hier. Les travailleurs de cette Agence sont en colère en raison de leur situation socioprofessionnelle qui «n'est pas reluisante», voire «en stagnation». Le débrayage, qui est national, a-t-on souligné, a été largement suivi, de l'avis d'un des grévistes qui déclarait

sur les ondes de la radio locale que le «taux du débrayage à Béjaïa est de l'ordre de 95 %». La colère du personnel de l'Anade est liée à «la marginalisation des travailleurs et surtout des compétences en ce qui concerne l'évolution de leur carrière professionnelle et l'interruption, sans raison, des négociations menées avec la tutelle sur la convention collective, voire l'exclusion des compétences dans la prise de décisions», a expliqué le même locuteur.

H. C.

Ighram

## Démantèlement d'un gang de cambrioleurs

UN GANG spécialisé dans les cambriolages a récemment été démantelé par les éléments de la gendarmerie à Aït Amroune, commune d'Ighram (daïra d'Akbou). Selon un communiqué du groupement de la gendarmerie de la wilaya de Béjaïa, «le gang est composé de 4 malfaiteurs qui ont été arrêtés suite une enquête menée après dépôt de plainte de la victime S. Ch., âgée de 23 ans». Les malfaiteurs ont fait irruption chez la victime et ont emporté plusieurs objets, dont un téléviseur de marque Samsung 55cm, deux téléviseurs, 34 toiles, un micro-ondes, trois démodulateurs, six veilleuses, un chauffage, un four de marque, deux bouteilles de gaz butane, un réfrigérateur et 10 couvertures. Les 4 malfaiteurs, dont l'âge varie entre 24 et 34 ans et natifs de la région, ont été présentés au parquet, et trois d'entre eux ont été placés

sous mandat de dépôt alors que le quatrième a été mis sous contrôle judiciaire. Par ailleurs,

«les objets volés ont été récupérés», ajoute la même source.

H. C.

### Condoléances

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, D' Abderahmane Djamel Lotfi Benbahmed et l'ensemble du personnel du ministère profondément attristés par le décès de Madame Akacem Mbarka, mère de Madame Akacem Fatoum, P-DG du groupe Saidal, lui présentent leurs sincères condoléances et l'assurent en cette douloureuse circonstance de leur grande compassion et leur profonde sympathie.

Que Dieu Tout-Puissant accorde à la défunte Sa sainte miséricorde et l'accueille en Son vaste Paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

### Condoléances

Profondément affectée par le décès de la regrettée Akacem Mbarka, mère de Madame Akacem Fatoum, P-DG du groupe Saidal, M<sup>me</sup> Saida Neghza, en son nom et en celui de la Confédération générale des entreprises algériennes, présente à sa famille ses sincères condoléances et l'assure de son soutien moral en cette pénible épreuve. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.